

33ème

Congrès National



ACE

Avocats, ensemble.

DIJON
25 & 26
Septembre
2025

Programme

L'audace
nous
appartient !



15 heures de
formation :
Conférences
Rencontres
Soirées

Édito

« Le Tout dans l'audace,
c'est de savoir jusqu'où on
peut aller trop loin. »

Jean Cocteau



Savoir franchir les lignes, explorer de nouveaux territoires : oser.

Depuis sa création, l'ACE lutte sans relâche pour défendre cette audace : celle de la liberté d'entreprendre, d'innover, de faire évoluer notre profession sans jamais céder à l'immobilisme. L'ACE porte haut la voix d'une avocature indépendante, dynamique et tournée vers l'avenir – un engagement qui constitue à la fois l'héritage de nos combats passés et le socle de nos ambitions futures.

DIJON sera le lieu de rendez-vous de cette audace assumée.

Nous vous invitons à penser grand, à oser fort, à revendiquer haut notre capacité d'initiative et notre volonté d'action.

Nous vous attendons nombreux pour faire entendre, ensemble, la voix d'une profession qui n'a jamais craint de se réinventer pour mieux s'affirmer.

Aujourd'hui plus que jamais, l'audace nous appartient ! »

Yasmine Develle

Présidente de l'ACE Avocats, ensemble

« L'audace nous appartient !
à nous les avocats ! »

L'audace :

De défendre partout pour que l'état de droit demeure ;
D'interpréter et appliquer un corpus de règles touffu et abscon ;
D'entreprendre pour que nos cabinets relèvent les défis de demain ;
D'affronter les difficultés qui jalonnent notre quotidien ;

Il nous en fallu de l'audace pour organiser pour la première fois depuis 33 ans le Congrès de l'ACE en Bourgogne !

Ce n'est pas sans raison que le plus célèbre Duc de Bourgogne était surnommé le Téméraire ! Soyez le aussi, venez nombreux à Dijon ! »

Loïc Richard du Montellier

Président de l'ACE Bourgogne



Programme



Parcours
Audace
soft skills



Parcours
Audace
juridique



Hors
parcours

Jeudi 25 septembre

8h45

Accueil café avec nos partenaires



09h00 → 09h30

Cérémonie officielle

Loïc Richard du Montellier, avocat au Barreau de Mâcon, Président ACE-Bourgogne

Anne Geslain, avocate au Barreau de Dijon, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Dijon

Nathalie Koenders, maire de Dijon

Julie Couturier, avocate au Barreau de Paris, Présidente du Conseil national des Barreaux

Yasmine Develle, avocate au Barreau de Bordeaux, Présidente nationale ACE-Avocats, Ensemble

Gérald Darmanin, Ministre d'État, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (à confirmer)

Modératrice :

Delphine Gallin, avocate au Barreau de Marseille, Présidente d'honneur de l'ACE

09h30 → 10h30

Éloge de l'audace par l'auteure et philosophe Marie Robert



Professeure de philosophie et directrice d'écoles Montessori, Marie Robert crée *Philosophy is Sexy* pour proposer plus de philosophie dans nos quotidiens à travers ses livres best-sellers traduits dans plus de quinze pays, son compte Instagram où elle écrit quotidiennement, son podcast, ses cours en ligne et ses interventions en entreprises.

<https://www.philosophyissexy.fr/aproposdemarie>

Modératrices :

Yasmine Develle, avocate au Barreau de Bordeaux, Présidente nationale de l'ACE,

Delphine Gallin, avocate au Barreau de Marseille, Présidente d'honneur de l'ACE

10h30 → 11h

Pause-café avec nos partenaires



Jeudi 25 septembre



Parcours
Audace
soft skills



Parcours
Audace
juridique



Hors
parcours

11h → 13h

Plénière

« La santé mentale de l'avocat »

L'audace se construit, préparation, stratégie et mental



Intervenants :

Caroline Vuillaume, avocate au Barreau de Dijon, Elève en kinésiologie

Michel Nicolas, professeur des Universités, Directeur de l'Ecole doctorale Sociétés, Espace, Pratiques, Temps et Psychologue certifié

Karim Berbra, avocat au Barreau de Rouen, Membre de la Commission Santé & bien-être des avocats du Barreau de Rouen, rédacteur du rapport « L'exposition des avocats à la souffrance au travail » remis à la Chancellerie

Déborah Fournet, avocate en droit commercial, co-fondatrice du cabinet de recrutement Iris & Thémis et Présidente de la commission Exercice professionnel : bien être et performance.

Modérateur :

Patrick Mouchet, avocat au Barreau de Rouen, Ancien Bâtonnier

13h00 → 14h00

Cocktail déjeunatoire avec nos partenaires



14h → 16h

Ateliers - session 1 / Jeudi 25 septembre



Atelier J1

Legal Tech : domptez l'avalanche d'outils et d'IA - 2 heures pour tester, choisir et repartir avec ce qui fonctionne pour vous

Multitude de solutions, promesses d'IA tout le temps et partout : comment séparer le buzz de l'utile ?

Nous partons de vos cas d'usage : recherche juridique, rédaction, gestion du savoir, pilotage du temps...

Vous passez immédiatement à l'action :

Méthode simple et réutilisable : définir le besoin, cibler les fonctionnalités > Test en conditions réelles, comparatifs en direct, retours d'expérience entre pairs > Décision

Pas de discours descendant pendant 2 heures : tout se fait clavier en main, dossier en tête.

Objectif : quitter la salle avec une shortlist claire et un plan pour implémenter dès le lendemain.

Intervenantes :

Sophie Lapisardi et Eléonore Zahren, avocates au Barreau de Paris, coprésidentes de la Commission « IA, LEGAL TECHS et LEGAL DESIGN »

Avec les legals techs :

Andy Legal - Doctrine - Haiku - Jimini - LexisNexis - Smartlawyer



Jeudi 25 septembre



Parcours
Audace
soft skills



Parcours
Audace
juridique



Hors
parcours



Atelier J2

Osons le changement de destination des friches industrielles

Le mode opératoire du changement de destination de friches industrielles vers des logements, les points de vigilance pour s'assurer de la fin de l'activité industrielle et d'une dépollution effective, l'anticipation de la gestion des déchets de démolition, les clauses de garantie de passif et les restrictions d'usage à faire figurer dans les actes, des actes de vente jusqu'au règlement de copropriété.

Intervenants :

Isabelle Poitout et **Arnaud Vermersch**, coprésidents & **Raphaëlle Jeannel** et **Deny Rosen**, vice-présidents de la Commission « Environnement et transition écologique »

Laure Abramowitch, avocate au Barreau de Dijon, membre du groupe de travail « Droit de l'environnement » créé par le Conseil National des Barreaux depuis 2024.



Atelier J3

Acquisition de son bien professionnel : sécuriser l'acte et optimiser la structuration

Acheter ses locaux professionnels nécessite d'anticiper les risques juridiques, techniques et financiers. Cet atelier vous apportera les éléments clés du marché de l'immobilier de bureaux 2025, une méthodologie pour auditer l'immeuble, les réflexes pour sécuriser son usage professionnel et le rentabiliser (sous-location, domiciliation). Nous analyserons ensuite les différentes modalités d'acquisition (SCI à l'IR ou à l'IS, démembrement, achat individuel) et leurs impacts fiscaux, afin de vous permettre de choisir sereinement. Enfin, nous identifierons les clauses essentielles à prévoir dans un pacte d'associés en cas d'acquisition collective.

Intervenants :

Philippe Touzet, avocat au Barreau de Paris, coprésidente de la Commission Structures d'Exercice et Interprofessionnalité
Sylvain Orlandini, notaire

Léopold Lemiale, avocat au Barreau de Paris, avocat au Barreau de Paris, coprésident de la Commission Copropriété et Transaction Immobilière

Francis Brune, directeur ingénierie financière et patrimoniale chez Interfimo



Atelier J4

Regards croisés sur le contentieux du contrat d'assurance vie

Intervenants :

Elodie Quer, avocate au Barreau de Paris, membre du Conseil de l'Ordre, présidente de la Commission Droit de la Famille

Agathe Lévy-Sebaux, avocate au Barreau de Paris, vice-présidente de la Commission Droit de la Famille

Manuel Meneghini, avocat au Barreau de Paris, coprésident de la Commission Banque & Assurance

Alexandre Le Ninivin, avocat au Barreau de Paris, coprésident de la Commission Banque & Assurance

Marine Cattaneo, avocate au Barreau de Dijon

Jeudi 25 septembre



Parcours
Audace
soft skills



Parcours
Audace
juridique



Hors
parcours



Atelier J5

Le droit douanier, « boring » ou essentiel ?!

Les droits de douanes, Trump Tax, surtaxes US sont vécus comme des contraintes et des coûts...et elles le sont ! Mais pas seulement : il peut aussi s'agir d'un « wake-up call » bénéfique ! Notre matière est à la mode car elle est clé / stratégique pour les entreprises qui ont des flux internationaux !

En résumé, ce contexte brûlant amène à une triple conséquence si l'on prend un peu de hauteur :

Optimiser et sécuriser : plus possible de passer à côté des régimes d'optimisation des droits de douanes (régimes suspensifs, origine préférentielle, valeur en douane etc.) ou de prendre des risques (mauvais classements douaniers, valeur en douane trop faible, etc.) => il faut mener des audits douaniers et vérifier rapidement auprès de nos clients que tout est bien fait, ni plus ni moins. On vous donne les bons réflexes, les bonnes pratiques et les warnings.

Structurer la douane : la gestion douanière requiert des outils et la plupart des entreprises en sont dépourvus => mapping des flux, traitements douaniers et fiscaux par type de flux, procédures internes de gestion, recrutements de bons profils...pour réagir, il faut connaître les flux et inviter nos clients à se structurer / se former. On vous donne des exemples concrets.

Connaître les risques et la procédure : le droit douanier a des volets civil, commercial, pénal, économique, administratif...les délais sont spécifiques, les procédures sont spécifiques, les sanctions sont spécifiques, c'est le casse tête de l'avocat non spécialisé. On vous prépare une synthèse des risques et actions à faire / à ne pas faire en cas de contrôles. Et tout cela dans une ambiance fun, détendue et très accessible !

Intervenants :

Stanislas Roquebert, avocat au Barreau de Paris, président de la Commission Droit Douanier

Karim Soussi, avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, vice-président de la Commission Droit Douanier



Atelier J6

Droit devant, au pays des climats de l'audace dans la création de marques viticoles

Dans un monde où l'étiquette fait le vin autant que le vin fait l'étiquette, que nous dit le droit ? Cet atelier vous invite à plonger dans l'univers passionné – et parfois conflictuel – de l'étiquetage des vins.

Au menu : décryptage des mentions obligatoires et facultatives, protection des appellations d'origine (Bourgogne, Bordeaux, et au-delà), jurisprudence récente en matière de contrefaçon et de parasitisme, sans oublier les spécificités bourguignonnes (vins parceliaires, climats, lieux-dits). Et si l'audace, c'était aussi de s'affranchir des règles ? Les « vins libres », ces vins de France sans indication géographique, sans cahier des charges, mais pleins de revendications, viennent bousculer la hiérarchie établie.

Une immersion à la croisée du terroir, du marketing et du contentieux, pour mieux comprendre comment le droit encadre (et parfois embouteille) les ambitions œnologiques.

Intervenants :

Arnaud Joubert, avocat au Barreau de Dijon

Jean-Baptiste Thial de Bordenave, avocat au Barreau de Bordeaux

Jeudi 25 septembre



Parcours
Audace
soft skills



Parcours
Audace
juridique



Hors
parcours



Atelier J7

La rupture brutale de relations commerciales établies et la concurrence déloyale : de la preuve à la réparation, qui en pâtit ?

La rupture brutale de relations commerciales établies ainsi que la concurrence déloyale sont des notions bien trop souvent perçues par les justiciables comme étant :

- du côté de celles et ceux qui s'en prétendent victimes, comme sources assez simples de mise en cause et de réparation indemnitaires ;
- du côté des auteurs, soit assez mal connues en leur contenu et régime, soit pas suffisamment contraignantes pour ne pas en tirer profit.
- La réalité est un enchevêtrement de principes et d'évolutions jurisprudentielles qui peuvent laisser perplexes quant à la réaction et à l'action sur le terrain des protagonistes et des conseils.

Cela ne va pas sans la difficulté des moyens et effectifs insuffisants alloués à la justice étatique, dont la conséquence directe et majeure est la lenteur inadaptée aux situations en cause. Les coûts sont également assez dissuasifs.

Nous connaissons pourtant des procédures d'urgence mais sont-elles à la hauteur et ne sont-elles pas sans risque pour le requérant ?

Un check-up d'actualité et de pratique vous est proposé durant cet atelier.

Venez en discuter avec nous et partager vos expériences pour avancer utilement dans l'intérêt de vos clients ou de votre entreprise.

Intervenants :

Emmanuel Raskin, avocat au Barreau de Paris, président d'honneur de l'ACE, ancien membre élu et vice-président de la commission textes du Conseil national des Barreaux

Frédéric Descorps-Declere, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation

16h → 16h30

Pause-café avec nos partenaires



Jeudi 25 septembre



Parcours
Audace
soft skills



Parcours
Audace
juridique



Hors
parcours

16h30 → 18h30

Ateliers - session 2 / Jeudi 25 septembre



Atelier J8

De l'audace à l'abus de droit en ingénierie patrimoniale

L'atelier a pour objet de rappeler brièvement quelles sont les armes à disposition de l'administration fiscale pour remettre en cause les schémas les plus audacieux (abus de droit, mini-abus de droit, clauses anti-abus), ainsi que de présenter, sous un angle pratique, les règles de procédures et de sanctions applicables pour les contribuables et leurs conseils.

Le cœur de l'atelier sera dédié à l'analyse des opérations qui doivent faire l'objet d'une attention particulière au regard des principaux redressements en cours, du rapport du comité de l'abus de droit fiscal et de la jurisprudence fiscale : donations déguisées, opérations de réduction du capital social, donation cession, l'apport en société comme outil de transmission, apport avec soulte, quasi-usufruit, etc.

Intervenants :

Jean-François Desbuquois, avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, Président de la Commission Ingénierie Patrimoniale ;

Adrien Merchadier et **Guillaume Viardot**, avocats au Barreau des Hauts-de-Seine, coprésidents de la Commission Droit Fiscal

Lise Chatain, professeur à l'université de Bourgogne-Europe



Atelier J9

La boîte à outils de l'avocat audacieux

Intervenantes :

Juliette Halbout, avocate au Barreau de Paris,

Roxane Billiaud, avocate au Barreau de Toulouse
Coprésidentes de l'ACE Jeunes Avocats nationale

Jean Marc Thomas, directeur de la stratégie segment avocat
chez LexisNexis

Pierre Moreau, directeur commercial chez Lefebvre Dalloz.

Jean-Philippe Mateus, fondateur d'Imagraph

Erwann Michel, directeur marketing chez Septeo

Aurélié Kaczmarek, Avocate au Barreau de Paris, Cofondatrice & CEO de Vikta

Programme



Parcours
Audace
soft skills



Parcours
Audace
juridique



Hors
parcours



Atelier J10

L'efficacité en pratique des clauses relatives à la réparation du préjudice dans les contrats d'affaires

L'intervention aura pour objectif de comprendre les mécanismes juridiques qui entourent les clauses contractuelles ayant pour fonction de prévoir, de limiter ou d'encadrer la réparation du préjudice en cas d'inexécution contractuelle. Il s'agit là d'un enjeu central dans la sécurisation des relations d'affaires, en particulier dans les contrats complexes ou à fort enjeu économique.

Il conviendra de rappeler que les clauses relatives à la réparation du préjudice prennent appui sur le régime général de la responsabilité contractuelle issu du Code civil, qui consacre le principe de liberté contractuelle, ce régime étant moins généreux que dans le régime délictuel.

Cette liberté est toutefois encadrée puisqu'elle connaît des limites, notamment en matière de respect de l'ordre public, de bonne foi, et de protection contre les déséquilibres significatifs dans certains types de contrats (B2B, contrats d'adhésion, etc.).

Cet encadrement se concrétise par différents types de clauses contractuelles liées au principe de réparation du préjudice prévisible (clause pénale, clause limitative ou exonératoire de responsabilité, clause de réparation forfaitaire, etc...). L'analyse jurisprudentielle nous a amenés à étudier les conditions de validité, l'opposabilité ainsi que l'efficacité, parfois redoutable, de ces clauses, qui sont analysées in concreto par les juges du fond, tenant compte du contexte du contrat, des comportements des parties et de leur attente des obligations nées du contrat.

Intervenants :

Grégory Mouy, Avocat au Barreau de Paris, Avocat fondateur Cabinet EPIGRAPHE AVOCATS et Co-président de la Commission Contrats d'affaires de l'ACE,

Nicolas GENTY, Avocat au Barreau de Lille, Avocat fondateur du Cabinet Loi et Stratégies et Co-président de la Commission Contrats d'affaires de l'ACE,

Joanna AMSALLEM, Avocat au Barreau de Lyon, C&S Avocats, Présidente de la Commission ACE Lyon Contentieux des Affaires.



Atelier J11

L'actualité de la procédure d'appel : les pièges à éviter

Intervenants :

Nicolas Boullez, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, délégué des commissions et sections ACE, vice-président de la Commission Procédure et Stratégie Contentieuse

Barthélemy Lemiale, avocat au Barreau de Paris, président de l'ACE Paris, co-président de la Commission Procédure et Stratégie Contentieuse

Claire Gerbay, avocate au Barreau de Dijon

Nicolas Gerbay, Maître de conférences HDR à l'Université Bourgogne-Europe, co-directeur de l'IEJ de Dijon

Vendredi 26 septembre



Parcours
Audace
soft skills



Parcours
Audace
juridique



Hors
parcours



Atelier J12

RSE et Compliance :
Un levier de
performance et de
Protection pour les
PME.

Intervenants :

Amandine Rossignol, avocate au Barreau de Montpellier, coprésidente de la Commission Compliance, Ethique et RSE

Alexandra Delbarre, avocate au Barreau de Lyon, coprésidente de la Commission Compliance, Ethique et RSE

Maria Lancri, avocate au Barreau de Paris, vice-présidente de la Commission Compliance, Ethique et RSE

Dominique Dédieu, avocate au Barreau de Paris, vice-présidente de la Commission Compliance, Ethique et RSE



Atelier J13

L'audace des autorités
de poursuite à l'égard
des avocats :
responsabilité
civile, pénale &
déontologique de
l'avocat dans le cadre
de son activité

Intervenants :

Antoine Moizan, avocat au Barreau de Paris, coprésident de la Commission Droit Pénal des Affaires

Diane Hervey-Chupin, avocate au Barreau de Paris, coprésidente de la Commission Droit Pénal des Affaires

William Julié, avocat au Barreau de Paris, vice-président de la Commission Droit Pénal des Affaires

Juliette Schweblin, avocate au Barreau de Paris, Membre du Conseil National des Barreaux, présidente de la Commission Déontologie et nouveaux métiers de l'avocat

Marie Gabet, avocate au Barreau de Paris, vice-présidente de la Commission Déontologie et nouveaux métiers de l'avocat



Atelier J14

La réforme de
l'ordonnance du 12
mars 2025 relative au
régime des nullités en
droit des sociétés

Intervenants :

Marie-Christine Monsallier, avocate au Barreau de Paris, coprésidente de la Commission Droit des Sociétés

Julien Delvallée, avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, coprésident de la Commission Droit des Sociétés

My-Kim Yang Paya, avocat au Barreau de Paris, vice-présidente de la Commission Droit des Sociétés

Thierry Aballéa, avocat au Barreau de Paris, vice-président de la Commission Droit des Sociétés

20h30

Soirée de Gala au Château du Clos de Vougeot

Pour plus de détails, voir la page Festivités



Vendredi 26 septembre



Parcours
Audace
soft skills



Parcours
Audace
juridique



Hors
parcours

Vendredi 26 septembre

9h → 11h

Plénière

L'avocat en danger ou l'audace de défendre



Organisateurs :

Valérie Morales, avocate au Barreau de Paris, présidente de la Section Internationale

Olivier Laude, vice-président, avocat au Barreau de Paris

Intervenants :

Louis Degos, avocat au Barreau de Paris, Bâtonnier élu

Stephen L. Dreyfuss, avocat aux Barreaux de New York, New Jersey et Washington, DC, Président d'Honneur de l'Union Internationale des Avocats

Christine Maze, avocat au Barreau de Bordeaux, ancienne Bâtonnière, membre élu du bureau de la Conférence des Bâtonniers, membre élu d'avocats sans frontières France

Vincent Nioré, avocat au Barreau de Paris, ancien Vice-Bâtonnier, Président de l'Observatoire International des Avocats en danger

Ramla Dahmani Accent, sœur de Sonia Dahmani, avocate tunisienne, courageuse emprisonnée pour avoir dénoncé le racisme envers les migrants en Tunisie

Modérateur :

William Feugère, avocat au Barreau de Paris, Président d'honneur de l'ACE

11h → 11h15

Présentation du syndicat employeur de l'ACE (SE ACE), par Guy Martinet, Président

11h → 11h15

Pause-café avec nos partenaires



Vendredi 26 septembre



Parcours
Audace
soft skills



Parcours
Audace
juridique



Hors
parcours

11h15 → 13h15

Ateliers sessions 3 / Vendredi 25 septembre



Atelier V1

La gestion de Crise
par et pour l'Avocat

Intervenants :

Magali Raynaud de Chalonge, avocate au Barreau de Mâcon,
Bâtonnier du Barreau de Mâcon

Alexandra Richert, conseil stratégique en communication,
influence, affaires publiques et relations médias - Advocaciz

Audrey Chemouli, avocate au barreau de Paris, VP de la
Commission Structures d'Exercice et Interprofessionnalité

Pierre Servan-Schreiber, avocat aux barreaux de Paris et
New York - Auteur - Editeur



Atelier V2

Les classes de
parties affectées
ou comment mettre
en œuvre une
restructuration
d'entreprise
audacieuse pour
rebondir !

Découvrez une approche audacieuse et stratégique de la restructuration d'entreprise à travers les classes de parties affectées.

Cette formation vous plonge au cœur de cette procédure innovante, pivot du traitement des difficultés des entreprises, accessible à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.

Analyse de enjeux, maîtrise des leviers de négociation, constitution des classes de créanciers et mise en œuvre d'un plan de redressement visant au rebond de l'entreprise, notamment par le traitement révolutionnaire du montant de son passif : soyez à la hauteur des nouveaux défis !

Parce que l'audace appartient également au restructuring, adoptons ensemble le virage des classes de parties affectées, et faites évoluer votre pratique au service du rebond de l'entreprise par une diminution drastique de son passif !

Intervenants :

Eric Seutet, avocat au Barreau de Dijon

Jérôme Deliry, avocat au Barreau de Dijon

Patrick Atlan, avocat au Barreau de Paris, président de la
Commission Entreprise en difficulté, mandataire judiciaire

Thibaud Poinard, mandataire judiciaire (ASTEREN),
vice-président de l'IFPPC,

Jean-Baptiste Audras, administrateur judiciaire (AJ PARTE-
NAIRES).



Vendredi 26 septembre



Parcours
Audace
soft skills



Parcours
Audace
juridique



Hors
parcours



Atelier V3

L'audace associative : innover pour survivre et prospérer

Les associations bénéficient d'un régime juridique et fiscal singulier, lequel favorise d'ailleurs l'essor actuel de la philanthropie. Il leur offre un espace unique pour innover et évoluer avec des stratégies audacieuses.

Si les associations ont l'injonction de se démarquer du fonctionnement des entreprises commerciales pour conserver leur but non lucratif, elles disposent cependant de nombreuses possibilités de rester exonérées des impôts commerciaux alors même qu'elles vont exercer une activité économique. L'atelier fera un point des nombreux leviers pouvant être mobilisés à cette fin.

En outre, un focus particulier sera fait sur une source de financement associatif, à savoir le mécénat, avec l'exemple particulier et audacieux du mécénat de compétences, dont les règles ont évolué récemment.

Rejoignez-nous pour échanger sur les atouts des associations et les différents outils que nous pouvons leur proposer en tant que praticiens pour optimiser l'évolution des modèles socio-économiques des associations.

Intervenants :

Edith Bon, avocate au Barreau de Paris, présidente de la Commission Associations et Fondations

Claire Gervais, avocate au Barreau de Paris

Thierry Chiron, avocat au Barreau de Dijon

Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue de Bourgogne Franche Comté de football



Atelier V4

Le secret professionnel de l'avocat à l'épreuve du droit pénal et du droit fiscal dans la jurisprudence européenne (CJUE et CEDH)

Intervenants :

Jean-Paul Hordies, avocat au Barreau de Paris et de Bruxelles, président de la Commission Droit de l'Union Européenne

Jean-François Mérienne, avocat au Barreau de Dijon, ancien bâtonnier de Dijon, ancien Président de la commission formation professionnelle du CNB



Atelier V5

Être audacieux avant sa retraite c'est l'anticiper sans politique de l'autruche

Intervenants :

Catherine Boineau, avocate, médiateur, présidente d'honneur de la Section Internationale de l'ACE, Présidente de la Commission Avocats seniors

Guy Martinet, avocat au Barreau de Paris, vice-président de la Commission Droit Social, président du SE ACE, Vice-Président de la Commission Avocats seniors

Bruno Luciani, responsable régional auprès des conseils chez AG2R La Mondiale

Pascale Gauthier, responsable de la veille législative et réglementaire chez Novelvy retraite

Michel Lherer, associé gérant Jurimanagement

Vendredi 26 septembre



Parcours
Audace
soft skills



Parcours
Audace
juridique



Hors
parcours



Atelier V6

Réseaux sociaux à l'heure des normes françaises et européennes : le droit est-il suffisamment audacieux ?

Intervenants :

Guillaume Lecuyer, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, président de la Commission Droit de la Presse et des Médias

Nicolas Verly, avocat au Barreau de Paris, vice-président de la Commission Droit de la Presse et des Médias

Romain Darrière, avocat au barreau de Paris

De Disneyland à Jurassic Park, le changement de paradigme des législateurs européen et national est certain. Mais sa traduction normative est-elle satisfaisante ?

Trois questions se posent.

1. Quelle audace vis-à-vis de l'internaute anonyme ou sous pseudo-nyme ?
2. Quelle audace vis-à-vis de l'hébergeur du réseau ?
3. Quelle audace à l'égard des prérogatives des pouvoirs publics ?



Atelier VIN

Dégustation geo-sensorielle de vins de Bourgogne

avec Jacky Rigaux

Limité à 30 personnes, tarif 35 € HT

Jacky RIGAUX est natif de la Nièvre. Avant même son doctorat de psychologie obtenu à Paris en 1987, il avait obtenu, en 1976, à Dijon, son diplôme d'ingénieur de recherche à l'Université de DIJON, au titre d'un parcours intitulé « vigne, vin, terroirs ».

Au cours de dégustations thématiques avec des producteurs de vins de Bourgogne, dont le très célèbre Henri JAYER, il est devenu un promoteur de la dégustation géo-sensorielle qui conjugue dégustation et connaissance du terroir.

il est également un auteur français, notamment spécialiste des terroirs viticoles...et de la dégustation des vins. Parmi ses nombreuses publications, citons : «ode aux grands vins de Bourgogne, le Terroir et le Vigneron, Grands crus de Bourgogne, Gevrey-Chambertin joyau du terroir, le réveil des terroirs – défense et illustration des Climats de Bourgogne, le temps de la vigne – henri JAYER vigneron en Bourgogne, Cent ans de millésimes en Bourgogne...

Cet atelier est une promesse à ceux qui y participeront !

[En savoir plus](#)

13h15 → 14h30

Cocktail déjeunatoire avec nos partenaires



Vendredi 26 septembre



Parcours
Audace
soft skills



Parcours
Audace
juridique



Hors
parcours

14h30 → 16h30

Ateliers sessions 4 / Vendredi 25 septembre



Atelier V7

La réforme du Tribunal des affaires économiques

Une expérimentation entrée en vigueur le 1er janvier 2025 pour quatre ans a élargi les compétences de 12 tribunaux de commerce, rebaptisés tribunaux des activités économiques, et a instauré devant ces tribunaux une taxe appelée « contribution pour la justice économique ».

Cet atelier a pour objet de décrypter cette expérimentation, son utilité, ses objectifs et les risques associés.

La mise en place de la contribution pour la justice économique pose des questions d'ordre politique, procédural et pratique sur lesquels nous reviendrons et débattrons.

Nous évoquerons et réfléchirons au cours de l'atelier aux stratégies d'adaptation qui peuvent être empruntées par les justiciables face à cette nouvelle taxe.

Huit mois après son entrée en vigueur, nous pourrions dresser un premier bilan de cette expérimentation.

Intervenants :

Charlotte Hildebrand, avocate au Barreau de Paris, Membre du Conseil National des Barreaux, vice-présidente de l'ACE Paris

Laetitia Arzel, avocate au Barreau de Paris,



Atelier V8

Santé mentale au travail : employeur responsable ou victime ?

Intervenants :

Guy Martinet, avocat au Barreau de Paris, vice-président de la Commission Droit Social, président du SE ACE

Alexandre Duprey, avocat au Barreau de Paris

Camy Puech, Président-fondateur chez Qualisocial

Loïc Duchanoy, avocat au Barreau de Dijon, spécialisé en droit du travail

Steven Théallier, avocat au Barreau de Paris

Vanessa Bohbot Sebban, avocate au Barreau de Paris

Programme



Parcours
Audace
soft skills



Parcours
Audace
juridique



Hors
parcours



Atelier V9

Structuration et protection du patrimoine de l'entrepreneur : enjeux professionnels et personnels

Cette formation est conçue tant à destination de nos clients entrepreneurs, pour être en mesure de les guider, que des avocats, désireux d'optimiser la gestion de leur patrimoine, tant professionnel que personnel.

Elle abordera les stratégies de structuration de l'activité (financement du besoin en fonds de roulement, rachat de fonds, cession à soi-même, LBO, MBO, leasing, etc.), ainsi que les mécanismes de rémunération et de transmission. En parallèle, elle explorera les solutions de prévoyance et d'assurance (actifs, flotte, homme clé, perte d'emploi, procédures amiables, etc.) permettant de sécuriser le dirigeant et son entreprise.

L'objectif : renforcer la solidité de l'activité tout en préservant les intérêts patrimoniaux de l'entrepreneur.

Intervenants :

Laura Mancini, avocate au Barreau de Paris, coprésidente de la Commission Structures d'Exercice et Interprofessionnalité

Manuel Meneghini, avocat au Barreau de Paris, coprésident de la Commission Banque & Assurance

Alexandre Le Ninivin, avocat au Barreau de Paris, coprésident de la Commission Banque & Assurance

Audrey Chemouli, avocate au barreau de Paris, VP de la Commission Structures d'Exercice et Interprofessionnalité

Chloé Vergain, directrice Ingénierie Patrimoniale chez Laplace



Atelier V10

Osez les outils de l'amiable ! Transformez vos échanges en adoptant les réflexes du médiateur pour devenir un avocat encore plus impactant.

Intégrer les outils du médiateur dans la pratique quotidienne de l'avocat. Améliorer la communication avec les clients, confrères et parties adverses.

Gérer les émotions et les tensions lors des échanges.

Faciliter la recherche de solutions amiables

Nous vous proposons une formation pratique avec des mises en situation concrètes pour muscler votre posture d'avocat grâce aux outils de l'amiable.

Avec vos clients, vos confrères, en négociation ou en médiation, apprenez à manier trois leviers puissants de la communication: l'écoute active pour instaurer confiance et compréhension, la reformulation pour clarifier et désamorcer les tensions, et le questionnement structuré pour faire émerger les besoins sous-jacents et ouvrir des perspectives de résolution.

Directement inspirés de la médiation, ces outils vous permettront de renforcer la qualité de la relation en désamorçant les tensions avec finesse, d'affiner votre stratégie de résolution des conflits et d'enrichir votre posture d'accompagnant en osant rompre le réflexe du gagnant-perdant !

En deux heures interactives, apprenez à décoder, influencer et mieux convaincre grâce à ces soft skills redoutablement efficaces.

Intervenants :

Gabrielle Planès, ancienne Présidente de l'Association Nationale des Médiateurs (ANM), médiatrice et formatrice

Mélanie Germain, formatrice, Optimizyoo

Antoine Juaristi, Président de la Commission REL

Hedwige Caldairou, Vice-Présidente de la Commission REL

Programme



Parcours
Audace
soft skills



Parcours
Audace
juridique



Hors
parcours



Atelier V11

Le développement d'une « marque forte » pour un cabinet d'avocats, croisant les enjeux de propriété intellectuelle et de marque employeur

Dans un marché du droit de plus en plus concurrentiel, le nom d'un cabinet est un levier stratégique essentiel : c'est son image, c'est sa marque.

Mais comment construire une identité de marque distinctive et pérenne, en d'autres termes une marque forte et attractive ?

Tout d'abord la marque se pense sur un plan juridique. A ce titre, plusieurs éléments doivent être analysés avant de choisir une dénomination : nom patronymique vs. nom de fantaisie, distinctivité du nom, disponibilité...

Il convient aussi d'identifier les signes distinctifs du cabinet (nom, logo, intitulés d'offres ou d'activités spécifiques) pouvant faire l'objet d'une protection cohérente. Enfin, il faut mettre en place une stratégie optimisée mais rationalisée de protection pour bien défendre et valoriser son nom dans la durée. Une marque forte sur un plan juridique est une marque qui a une valeur économique.

La marque joue également un rôle majeur / prépondérant dans l'attraction et la fidélisation des personnes avec lesquelles on souhaite travailler.

Pendant RH de la marque, la marque employeur ne peut plus être négligée. Elle se construit tout au long de la vie du cabinet et doit être soignée à chaque étape du parcours dans la structure, du premier contact d'un candidat au départ d'un collaborateur.

Intervenants :

Clara Viguié, avocate en droit de la propriété intellectuelle, co-présidente de la Commission Propriété Intellectuelle et Droit des Marques

Claire Simonet, avocate au Barreau de Bordeaux, coprésidente de la Commission Propriété Intellectuelle et Droit des Marques

Alexandre Jacquet, avocat au Barreau de Paris, vice-présidente de la Commission Propriété Intellectuelle et Droit des Marques

Déborah Fournet, avocate au Barreau de Paris, présidente de la Commission Structure d'Exercice : bien-être et performance

Sebastian Sherif, co-fondateur de Simplébo



Programme



Parcours
Audace
soft skills



Parcours
Audace
juridique



Hors
parcours



Atelier V12

Bail commercial : les clés pour oser, négocier et sécuriser

La négociation et la rédaction d'un bail commercial ne s'improvisent pas. Cet atelier propose aux avocats les réflexes essentiels pour sécuriser leurs premières négociations et rédactions.

De la fixation du loyer aux clauses les plus techniques (charges, travaux, destination, obligations d'information...), chaque point clé sera abordé sous un angle pratique :

- Repérer les pièges fréquents
- Anticiper les risques juridiques et fiscaux
- Oser proposer des clauses innovantes en toute sécurité.

Intervenants :

Marine Parmentier, avocate au barreau de Paris, co-présidente de la commission Baux et Construction

Julien Prigent, avocat au barreau de Paris, co-président de la commission Baux et Construction

Roxane Schmid, avocate au barreau de Paris, co-présidente de la commission Copropriété et Transaction

Julien Patry, expert-comptable et commissaire aux comptes inscrit à l'ordre des experts-comptables de Paris IDF et à la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris.

Anne LEFORT, avocate au barreau de Paris

16h30 → 17h00

Pause-café avec nos partenaires



17h00 → 18h00

Clôture du congrès

par Jean Du Parc & William Feugère
Rapporteurs du Congrès

20h00

Soirée au Melkior

Organisée par l'ACE JA

Pour plus de détails, voir la page Festivités



Programme



Parcours
Audace
soft skills



Parcours
Audace
juridique



Hors
parcours

Samedi 27 septembre

10h → 12h

**Comité Directeur
Hôtel de la Cloche**

12h30

Déjeuner à l'Hôtel de la Cloche

Après-midi libre

20h

**Dégustation et planches
Le Caveau de Saulx**

Festivités

Uniquement sur
réservation
avant le 12 septembre

Mercredi 24 septembre



Dîner chez Mr Moutarde

à partir de 20h

Dîner d'accueil convivial dans
un lieu atypique du centre dijonnais

85 € HT

40 rue des Forges – 21000 – DIJON

Jeudi 25 septembre

Soirée de Gala au Château du Clos de Vougeot

20h30

Le Château du Clos de Vougeot est le Chef d'Ordre de la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, Association emblématique du goût, de la gastronomie et de l'art de vivre en Bourgogne.

« La plus belle table d'hôtes de France »

Aux fourneaux, la Chef Alexandra Bouvret conçoit et propose des recettes de saison confectionnées sur place avec les meilleurs produits du terroir.

En cave, les sommeliers veillent à l'harmonie entre les mets et les vins sélectionnés parmi les climats de Bourgogne tastevinés par la Confrérie des Chevaliers du Tastevin.

Votre passage en Bourgogne ne serait pas totalement accompli si vous ne veniez pas partager ce qui promet d'être une inoubliable soirée de gala au Château du Clos de Vougeot.

195 € HT

Navettes à 19h45 - Départ de l'Hôtel Mercure Clémenceau ou
Place Darcy

Rue de la Montagne - 21640 VOUGEOT



Festivités

Uniquement sur
réservation
avant le 12 septembre

Vendredi 26 septembre

Soirée au Melkior

Ducs et Duchesses, sortez vos plus beaux appareils pour revenir sur vos terres de Bourgogne et ravivez la flamme de votre gloire passée !

Organisé par l'ACE Jeunes Avocats

20H

120 € HT

📍 20 Av. Garibaldi, 21000 Dijon



Samedi 27 septembre



Déjeuner Hôtel la Cloche

12H30

70 € HT

📍 14 place Darcy - Dijon

Dîner le Caveau de Saulx

20H

70 € HT

📍 15 Rue Vannerie, Dijon



Hôtels référéncés

Pour faciliter votre séjour à Dijon, l'ACE a sélectionné plusieurs établissements partenaires avec des tarifs préférentiels négociés. Ces offres sont disponibles dans la limite des chambres disponibles.

Réservez votre hôtel via les liens de réservation dédiés.

En cas d'indisponibilité, vous pouvez ajuster votre durée de séjour ou consulter un autre établissement.



Grand Hôtel La Cloche ★★★★★

14 Place Darcy → Dijon (15 mins en tram du Palais des Congrès)

Tarifs TTC (petit déjeuner inclus) :

- Single : 285 → 365 €*
- Double/Twin : 310 → 390 €*

INFOS & RÉSERVATION

Attention : offre valable sur les chambres Supérieures et Deluxe uniquement.



Mama Shelter Dijon ★★★★

8 Rue Dr Maret → Dijon (15 mins en tram du Palais des Congrès)

Tarifs TTC :

- Single : 209 → 239 €*
- Double/Twin : 228 → 258 €*

INFOS & RÉSERVATION



Mercure Dijon Centre Clemenceau ★★★★

22 Bd de la Marne → Dijon (250 m du Palais des Congrès)

Tarifs TTC :

- Single : 185 → 225 €*
- Double/Twin : 205 → 245 €*

INFOS & RÉSERVATION



Ibis Dijon Centre Clémenceau ★★★

2 Avenue de Marbotte → Dijon (300 m du Palais des Congrès)

Tarifs TTC :

- Single : 115 €*
- Double/Twin : 127 €*

INFOS & RÉSERVATION

Hôtels référéncés



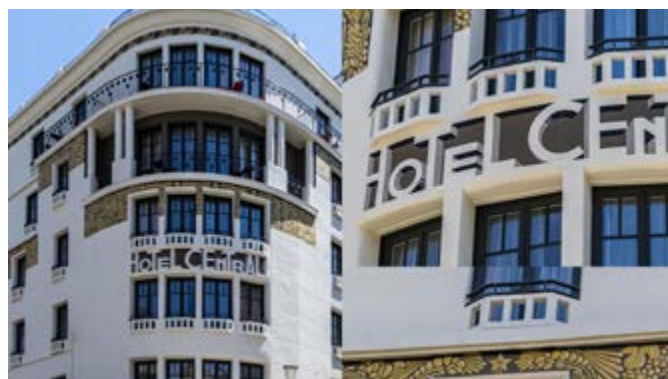
Ibis Dijon Gare ★★★

📍 15A Avenue Albert 1er → Dijon (15 mins en tram du Palais)

Tarifs TTC :

- Single : 115 €*
- Double/Twin : 127 €*

INFOS & RÉSERVATION



Ibis Styles Dijon Le Central ★★★

📍 3 Place Grangier → Dijon (10 mins en tram du Palais)

Tarifs TTC :

- Single : 145 - 155 €*
- Double/Twin : 160 - 170 €*

INFOS & RÉSERVATION

Pour bénéficier des tarifs négociés auprès de ces 2 hôtels merci de leur transmettre le code : **Avocats ACE 2025**



Aloft Dijon → Marriott Bonvoy ★★★★

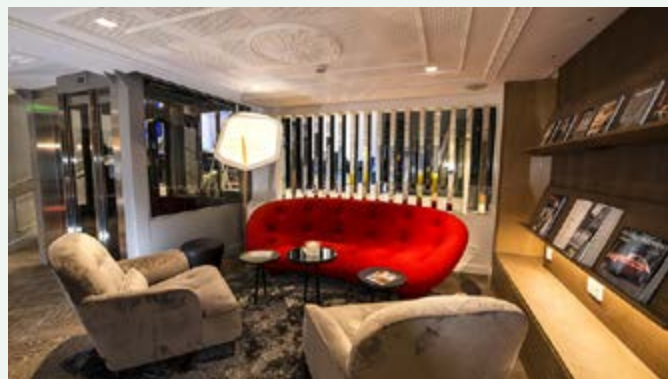
📍 1 Place Grangier → Dijon (10 mins en tram du Palais)

Tarifs TTC :

- Single : 200 €*
- Double/Twin : 220 €*

INFOS & RÉSERVATION

- Tél. : 03.53.63.26.32
- E-mail : contact.aloft@dijonhotels.fr



Vertigo Hotel Dijon ★★★★★

📍 3 Rue Devosge → Dijon (15 mins en tram du Palais)

Tarifs TTC :

- Single : 210 €*
- Double/Twin : 225 €*

INFOS & RÉSERVATION

- Tél. : 03.80.40.40.40
- E-mail : reservations@vertigohoteldijon.com

* Tarif hors taxe de séjour

Transformez votre quotidien avec une IA sécurisée



Boostez votre productivité
avec l'IA juridique la plus complète
du marché, sécurisée, éthique et fondée
sur les contenus exclusifs LexisNexis

JE DÉCOUVRE



Lexis+ AI : L'IA Juridique la plus puissante | LexisNexis France
01 71 72 47 70

Informations pratiques

Organisateur ACE :
23 rue Lavoisier 75008 Paris
ace@avocats-ace.fr
www.avocats-ace.fr
Contact : 01.47.66.30.07



Informations pédagogiques :

Accès au règlement intérieur : consultable sur le site de l'ACE [ici](#)
Assistances technique et pédagogique <https://avocats-ace.fr/formation/>

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation, le participant aura appris et actualisé ses connaissances

En matière de droit social ; de l'environnement ; de droit des sociétés ; de déontologie ; de droit patrimonial ; de banque et assurances ; de responsabilité environnementale des dirigeants ; de fiducie ; de droit pénal ; de compliance, éthique, RSE ; de droit de la famille ; de droit de l'art ; de droit fiscal ; des affaires publiques ; de droit des nouvelles technologies ; de droit de la propriété intellectuelle ; de droit des marques ; de droit de la presse et des médias ; de droit de l'Union européenne, de structure d'exercice et interprofessionnels ; droit des associations et fondations ; droit des avocats seniors ; des entreprises en difficultés ; de copropriété et transaction immobilière, de bail commerciaux ; de droit douanier ; droit de la concurrence ; droit des contrats d'affaires ; en procédure d'appel ; en gestion de crise, en droit viticole et dans le cadre de la réforme du Tribunal des affaires économiques.

Objectifs opérationnels :

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :
Mettre en application les apports des experts praticiens. Personnaliser ses techniques de rédaction de contrat.

Public :

Tout avocat, professionnels du Droit, dirigeants d'entreprises, étudiants et élèves avocats.

Pré-requis et modalités d'accès :

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour participer à cette formation.

Accessibilité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

En cas de besoin d'accessibilité particulier, veuillez prendre contact avec notre référente Sandrine Lagorce s.lagorce@avocats-ace.fr ou 01.47.66.30.07

ACCÈS

Dijon Bourgogne Events

Parc des Expositions et Congrès de Dijon

3 Bvd de Champagne - France

- Accès direct par le tram, à 8 mn de la Gare TGV
- Situation privilégiée au centre de Dijon
- Parkings couverts et extérieurs

Venir à Dijon en voiture

A 3h de Paris (via la A6), moins de 5h de Lille et de la Belgique (A26), moins de 3h de Metz et du Luxembourg (A31) et de la Suisse (A40 / A39).

→ [Calculez votre itinéraire](#)

Venir à Dijon en train

Dijon Métropole est la destination de nombreuses liaisons TGV quotidiennes et rend Paris à 1h30, Lille à 3h.

→ [Liaisons quotidiennes](#)

→ [La LGV Rhin-Rhône](#)

Informations pratiques (suite)

Modalités d'évaluation de positionnement et d'analyses des besoins de la formation :

Au moment de confirmer votre inscription, vous devez obligatoirement renseigner un questionnaire de positionnement et d'analyses des besoins.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, un mail vous sera envoyé afin de compléter le questionnaire d'évaluation des acquis et de satisfaction. Une attestation de fin de formation vous sera délivrée.

Formalisation à l'issue de la formation :

La signature de la feuille de présence est requise.

Modalités pédagogiques :

La formation se déroule en partie sous forme de conférences animées par des experts ainsi que d'ateliers par petits groupes également animés par des experts. A l'issue de la formation les supports pédagogiques, qui accompagnent les formations, sont disponibles dans l'espace personnel KXO de chaque stagiaire.

Modalités techniques :

L'ACE est là pour vous accompagner en cas de besoin de renseignements techniques concernant l'accès à la visioconférence et pour toute difficulté rencontrée lors de la formation.

N'hésitez pas à nous contacter par email à ace@avocats-ace.fr ou par téléphone au 01.47.66.30.07 ou dans la conversation de la visioconférence pour les renseignements pédagogiques.

Référent pédagogique :

Sandrine Lagorce : s.lagorce@avocats-ace.fr

Référent handicap :

Sandrine Lagorce : s.lagorce@avocats-ace.fr



DÉCOUVREZ DIJON & SA RÉGION

→ [Le guide La Côte-d'Or j'Adore](#)

→ [La carte touristique Côte-d'Or](#)

→ [La carte La Côte-d'Or à Vélo](#)

Libérez le potentiel juridique de votre cabinet avec l'IA

 **CRÉATION AUTOMATISÉE**
des dossiers et fiches personne

 **ANALYSE INTELLIGENTE**
des contrats et des clauses

 **RÉDACTION SÉCURISÉE**
sur Word et Outlook

 **ASSISTANT PERSONNEL**
via Teams

Vos journées sont remplies
de tâches chronophages ?

Septeo Brain vous aide à automatiser
les tâches clés du cabinet.

Plus de temps pour vos clients,
moins de stress pour vos équipes.



Prenez rendez-vous pour une démo personnalisée :
septeo.com/avocat

Bulletin d'inscription

INSCRIVEZ-VOUS

ou retournez complété par mail à ace@avocats-ace.fr

Nom _____ Prénom _____

Raison sociale _____

Salarié Indépendant

Si indépendant, date de naissance _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____ E-mail _____

Si vous êtes accompagné(e) :

Je m'inscris au congrès pour la 1^{ère} fois

Nom _____

Date et signature

Prénom _____

TARIFS INSCRIPTIONS FORMATION

Les tarifs comprennent les pauses et les 2 déjeuners et tiennent compte de la prise en charge collective du FIFPL

15% de remise aux barreaux de la région Bourgogne

(Les barreaux des départements 21, 25, 39, 58, 70, 71, 89 et 90)

| | Adhérents | Non-adhérents |
|---|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Avocats inscrits depuis plus de 5 ans, juristes | <input type="checkbox"/> 400 € HT | <input type="checkbox"/> 550 € HT |
| Avocats inscrits depuis moins de 5 ans, avocats à un barreau étranger | <input type="checkbox"/> 250 € HT | <input type="checkbox"/> 400 € HT |
| Avocats honoraires | <input type="checkbox"/> 150 € HT | <input type="checkbox"/> 300 € HT |
| Élèves avocats et étudiants | <input type="checkbox"/> 80 € HT | |

Rejoignez L'ACE

et bénéficiez de nos tarifs privilégiés

ADHÉRER À L'ACE

TARIFS REPAS & SOIRÉES

| Événement | Quantité |
|--|----------|
| Dîner du mercredi 24 septembre – MR MOUTARDE – 85 € HT | |
| Déjeuners accompagnants jeudi 25 septembre – 50 € HT | |
| Soirée de gala du jeudi 25 septembre – CHÂTEAU DU CLOS DE VOUGEOT – 195 € HT | |
| Déjeuners accompagnants vendredi 26 septembre – 50 € HT | |
| Soirée ACE du vendredi 26 septembre – MELKIOR – 120 € HT | |
| Déjeuner du samedi 27 septembre – HOTEL LA CLOCHE – 70 € HT | |
| Dîner du samedi 27 septembre – LE CAVEAU DE SAULX – 70 € HT | |

Vaut acceptation des CGV ici <https://avocats-ace.fr/conditions-generales-dadhesion-ace/>

Bulletin d'inscription

INSCRIVEZ-VOUS

ou retournez complété par mail à ace@avocats-ace.fr

ATELIERS SESSION 1 - JEUDI 25 SEPTEMBRE - 14H → 16H

Atelier J1 Legal Tech : domptez l'avalanche d'outils et d'IA

Atelier J2 Osons le changement de destination des friches industrielles

Atelier J3 Acquisition de son bien professionnel :

Atelier J4 Regards croisés sur le contentieux du contrat d'assurance vie

Atelier J5 Le droit douanier, « boring » ou essentiel ?!

Atelier J6 Droit devant, au pays des climats ou l'audace dans la création de marques viticoles

Atelier J7 La rupture brutale de relations commerciales établies et la concurrence déloyale

ATELIERS SESSION 2 - JEUDI 25 SEPTEMBRE - 16H30 → 18H30

Atelier J8 De l'audace à l'abus de droit en ingénierie patrimoniale

Atelier J9 La boîte à outils de l'avocat audacieux

Atelier J10 L'efficacité en pratique des clauses relatives à la réparation du préjudice dans les contrats d'affaires

Atelier J11 L'actualité de la procédure d'appel : les pièges à éviter

Atelier J12 RSE et Compliance : Un levier de performance et de Protection pour les PME.

Atelier J13 L'audace des autorités de poursuite à l'égard des avocats : responsabilité civile, pénale & déontolo...

Atelier J14 La réforme de l'ordonnance du 12 mars 2025 relative au régime des nullités en droit des sociétés

ATELIERS SESSION 3 - VENDREDI 26 SEPTEMBRE - 11H → 13H

Atelier V1 La gestion de Crise par et pour l'Avocat

Atelier V2 Les classes de parties affectées ou comment mettre en œuvre une restructuration d'entreprise...

Atelier V3 L'audace associative : innover pour survivre et prospérer

Atelier V4 Le secret professionnel de l'avocat à l'épreuve du droit pénal et du droit fiscal dans la jurisprudence...

Atelier V5 Être audacieux avant sa retraite c'est l'anticiper sans politique de l'autruche

Atelier V6 Réseaux sociaux à l'heure des normes françaises et européennes : le droit est-il suffisamment audaci...

Atelier VIN Dégustation geo-sensorielle de vins de Bourgogne avec Jacky Rigaux

ATELIERS SESSION 4 - VENDREDI 26 SEPTEMBRE - 14H30 → 16H30

Atelier V7 La réforme du Tribunal des affaires économiques

Atelier V8 Santé mentale au travail : employeur responsable ou victime ?

Atelier V9 Structuration et protection du patrimoine de l'entrepreneur : enjeux professionnels et personnels

Atelier V10 Osez les outils de l'amiable !

Atelier V11 Le développement d'une « marque forte »

Atelier V12 Bail commercial : les clés pour oser, négocier et sécuriser

Partenaires

Le 33^e Congrès national de l'ACE – Avocats, Ensemble, ne pourrait voir le jour sans le soutien fidèle et engagé de ses partenaires. Leur présence à nos côtés traduit une volonté commune de contribuer à l'avenir de la profession, d'accompagner les avocats dans leurs évolutions, et de favoriser les échanges autour des enjeux juridiques contemporains.

Durant deux jours à Dijon, institutions, éditeurs juridiques, legaltechs, prestataires de services et partenaires du monde économique seront réunis pour échanger avec les congressistes, présenter leurs innovations, leurs offres, et répondre aux besoins concrets des cabinets, quels que soient leur taille ou leur domaine d'activité.

Nous les remercions pour leur confiance renouvelée et leur participation active à la réussite de cet événement incontournable de la profession d'avocat.

